

► Déviation : le début de nouvelles phases

Au cours de cet été, les travaux se sont poursuivis et plusieurs chantiers se sont clos ou sont en passe de l'être :

- les travaux d'ouvrages d'art, le passage inférieur du Chatel et le passage inférieur de la Pivolais sont terminés,
- l'écran acoustique du Chatel sera réalisé en septembre/octobre 2018,
- un ouvrage hydraulique a été réalisé afin de permettre la future déviation de franchir le ruisseau de la Farinelais.

La réalisation de ces ouvrages a permis de rétablir les routes communales concernées.

Les nouveaux chantiers

- les travaux de terrassement et de chaussée ont débuté en juillet 2018 et se poursuivent. Ils sont réalisés par l'entreprise Colas,
- les travaux de mesures compensatoires environnementales ont démarré en 2017 par la création de mares. Une nouvelle phase a débuté en septembre et va se poursuivre durant plusieurs mois, elle se décompose en 2 lots : le premier concerne les travaux paysagers et faunistique qui consisteront



en la création ou la reconversion de boisement, la plantation de haies et la reconstitution d'habitats en faveur des reptiles. Le titulaire de ce marché est l'entreprise SARL Dervenn.

Le deuxième concerne les travaux de restauration et de création de zones humides, ils consisteront en la restauration de zones humides, la création de noues et la suppression de drainage. Le titulaire est l'entreprise Guintoli.



Pour en savoir plus : www.pays-de-la-loire.developpement-durable.fr

Rubrique infrastructures de transport et aménagement

Pour contacter la DREAL par mail : rn171-deviation-bouvron.dreal-pdl@developpement-durable.gouv